



COMMUNE CHAUX LA LOTIERE

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL  
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

70190

CHAUX LA LOTIERE

Unité de gestion 0055 AD. COM. CHAUX LA LOTIERE  
 point surveillance 1509 LA LOTIERE  
 Commune prélèvement CHAUX LA LOTIERE  
 Destinataires ARS DT 70 - COMMUNE  
 Préleveur LDVH Date Prél 01/09/2015 Heure Prél 10:05  
 Date début analyse 01/09/2015 Date Récept 01/09/2015 Heure Récep 14:40  
 RAPPORT D'ESSAI HY1536-2937  
 Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 38

Lieu exact prélèvement 2 Rue de Fournières, M. ORMAUX Bernard  
 Eau TRAITEE

MESURES IN SITU réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement ES	FD T 90-520	SC			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,13	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,15	mg/L	/	/
Température		23,6	°C	/	25

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	1	/ml	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	<1	/ml	/	/
# spores anaérobies sulfite-réducteurs	NF EN 26461-2	<1	/100 ml	/	0
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 ml	0	/


**EXAMEN CHIMIQUE D1**

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7,5	pH		[6,5 ; 9,0]
T°C prise pH et conductivité		15,0	° C		
# Conductivite corrigée à 25 °C	NF EN 27888	350	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027	<0,50	NFU		2,0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0,10

**CONCLUSION GENERALE**

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 07/09/2015 La Responsable Qualité

Imprimé le : 07/09/2015 

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux exigences de qualité, les avis simples sur la qualité de l'échantillon et normatifs, ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Ils ne sont accrédités que si tous les paramètres concernés le sont aussi.  
 Références : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.